

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2017)
Heft: 2

Artikel: Ne pas perdre de temps
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-681969>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NE PAS PERDRE DE TEMPS

Pour stocker les déchets radioactifs de manière sûre, un dépôt en couches géologiques profondes doit être construit en Suisse. Afin de trouver les terrains idéaux, il est nécessaire de connaître exactement la nature du sol. Pour cela, la Nagra a déposé 16 demandes de forage.

La Confédération cherche une région susceptible de réunir les conditions nécessaires pour accueillir le futur dépôt en couches géologiques profondes. Une installation qui gérera le stockage à long terme des déchets radioactifs provenant des centrales nucléaires, mais aussi ceux produits par la médecine, l'industrie et la recherche. Dans un premier temps, six emplacements avec un potentiel géologique qui pouvait être techniquement sûr ont été définis. Actuellement, la procédure se trouve dans sa deuxième étape.

Lors de celle-ci, d'autres vérifications sont menées afin d'affiner le choix des sites possibles. Le Conseil fédéral prendra normalement une décision au sujet des sites sélectionnés parmi les six encore en lice pour la prochaine étape, d'ici fin 2018. Le sous-sol de ceux-ci sera alors

étudié de plus près afin d'en connaître la composition exacte.

Une préparation importante

Pour permettre de débuter dès le début de la troisième phase du processus l'analyse du sol, un travail préparatoire se déroule déjà durant la deuxième étape. Comme par exemple les demandes d'autorisation pour les forages de reconnaissance. «Toute la procédure qui concerne les autorisations de forage va durer environ deux ans, car de nombreux acteurs sont impliqués. C'est pour cela que la Nagra a déjà déposé ses demandes», explique Peter Raible de la section Droit du nucléaire de l'OFEN. Plusieurs départements fédéraux et les cantons concernés pourront prendre position au cours de la procédure. Les communes et les privés qui feront opposition participeront aussi à la procédure.

Les permis seront normalement délivrés par le DETEC à partir de mi-2018.

Plusieurs emplacements étudiés

Les demandes d'autorisation de forage touchent toutes les régions encore concernées par l'étape 3. Le percement sera effectué dans trois à cinq emplacements, parmi les huit demandes pour chacune des régions que sont Jura-est et Zurich Nord-est. Les travaux d'installation de la place de forage dureront environ trois mois, ensuite le percement va lui durer jusqu'à une année.

La roche qui sera récoltée dans le puits sera étudiée à l'aide de différentes techniques par les géologues. Une fois toutes les recherches terminées, le terrain sera remis en état et à nouveau cultivé si des mesures à long terme ne sont pas nécessaires pour l'emplacement de forage en question.

Une procédure encore longue

Après la proposition des deux emplacements cités ci-dessus par la Nagra, l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire IFSN a précisé que l'emplacement Nördlich Lägern ne pouvait pas être mis de côté et qu'il fallait aussi continuer le processus pour cette région. «Pour cette région, les demandes d'autorisation de forage seront déposées durant la première partie de l'année, afin d'être prêt si nécessaire», relève Jutta Lang, porte-parole de la Nagra. Le travail restant à effectuer jusqu'à l'ouverture du dépôt est conséquent et prendra encore plusieurs années, une ouverture n'est pas prévue avant 2050. Un travail de longue haleine pour les générations futures. (luf)



Les places de forages seront similaires à celle de Schlattingen dans le canton de Thurgovie (forage géothermique). Source: Nagra